

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ Dépôt du rapport financier 2024

Est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu:

QUE conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'année 2024 seront déposés lors de la séance du conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu qui se tiendra le mercredi 7 mai 2025 à 19 h 30, à la Salle de l'Institut-Canadien.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 30^e jour du mois d'avril 2025.

Nathalie Clicke Nathalie Cliche, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Charlessur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 30 avril 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 30 avril 2025.

Nathalie Clecke Nathalie Cliche, greffière-trésorière

www.saint-charles-sur-richelieu.ca